



PHOTO A. PORTE

VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

LE MOT DU MAIRE

LES TROIS PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE SONT ESSENTIELLEMENT EMPLOYÉS À L'ÉLABORATION DU BUDGET PRIMITIF. CE DOCUMENT PRÉSIDE ET DIRIGE TOUTS LES ACTES ET TOUTES LES DÉCISIONS DE L'ANNÉE. IL DÉCOULE DES BESOINS EXPRIMÉS POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT, LA VIE ET L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE. CES BESOINS SONT MIS EN FORME PAR DIVERSES COMMISSIONS : SCOLAIRE, CADRE DE VIE ET VIE ASSOCIATIVE, TRAVAUX ET BIEN SUR COMMISSION DES FINANCES.

DANS NOTRE COMMUNE, CES COMMISSIONS SONT OUVERTES AUX NON ÉLUS QUI ONT VOULU S'Y INSCRIRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (20 PLACES PAR COMMISSION).

LA COMMISSION DES FINANCES DOIT ÉLABORER POUR LE CONSEIL MUNICIPAL LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ET L'INTÉGRER

DANS LE PLAN PLURIANNUEL DE GESTION QUI SERA ÉVENTUELLEMENT CORRIGÉ. SANS EMPÎETER SUR LES PRÉROGATIVES ET LE TRAVAIL DE CETTE COMMISSION JE PEUX DÉJÀ VOUS DIRE QUE LA RÉALISATION DU BUDGET 1991 A ÉTÉ CONFORME (HEUREUSEMENT) AUX PRÉVISIONS TANT EN DÉPENSES QU'EN RECETTE ET QU'IL N'Y A DONC PAS DE SURPRISE. CETTE COMMISSION DOIT AUSSI ESSAYER D'INTÉGRER DANS CE PLAN DE GESTION LE MAXIMUM DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AUTRES COMMISSIONS ET DE SIGNALER AU CONSEIL MUNICIPAL LES DOSSIERS QUI PEUVENT POSER PROBLÈME ET NÉCESSITER DES CHOIX.

IL APPARTIENDRA ALORS, EN DERNIER LIEU, AU CONSEIL MUNICIPAL DE PRENDRE LES DÉCISIONS QUI DÉTERMINERONT L'ÉQUILIBRE DU BUDGET DE CETTE ANNÉE ET BIEN SÛR LE NIVEAU DE LA FISCALITÉ LOCALE.

DEPUIS 1983, CE NIVEAU EST RESTÉ CONSTANT (EN FRANCS CONSTANTS) POUR LA TAXE D'HABITATION ET LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI ET IL A DIMINUÉ POUR LA TAXE PROFESSIONNELLE ET LE FONCIER NON BÂTI. AUJOURD'HUI, COMME VOUS AVEZ PU LE CONSTATER SUR LE BULLETIN DE DÉCEMBRE, LE REVENU DE LA TAXE D'HABITATION PAR HABITANT EST PARMI LES PLUS FAIBLES DE TOUTES LES COMMUNES DE LA PÉRIPHÉRIE D'ANGOULÊME.

CE N'EST QUE LE RÉSULTAT D'UNE POLITIQUE DE PRÉVISIONS ET DE RÉALISATIONS À LONG TERME RIGoureuse ET IMAGINATIVE.

CETTE POLITIQUE N'EST SANS DOUTE PAS CONFORTABLE POUR LES GESTIONNAIRES MAIS ELLE EST RENDUE NÉCESSAIRE PAR LE FAIBLE POTENTIEL FISCAL DE NOTRE COMMUNE. CETTE FAIBLESSE, CERTES RELATIVE, SEMBLE ÊTRE MAINTENANT RECONNUE PUISQUE, À PARTIR DE CETTE ANNÉE NOUS DEVRIONS RECEVOIR UNE DOTATION DITE DE SOLIDARITÉ RURALE, LES COMMUNES RICHES, TOUCHANT MOINS AU BÉNÉFICE DES COMMUNES PAUVRES.

CETTE DOTATION, SANS DOUTE ENCORE FAIBLE N'EST QU'UNE AVANCÉE VERS PLUS DE JUSTICE DANS LA RÉPARTITION DES RESSOURCES.

ELLE DEVRAIT NOUS PERMETTRE DE MAINTENIR LE CAP CHOISI DÈS 1983, MALGRÉ LES TRÈS FORTES AUGMENTATIONS ANNONCÉES POUR NOTRE PARTICIPATION AUX SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS, AUX DÉPENSES D'AIDE SOCIALE ET AU TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS.

QUANT AU NIVEAU DES EMPRUNTS, ILS SONT POUR MOUTHIERS DANS LA MOYENNE DES COMMUNES DE MÊME IMPORTANCE ET LEUR REMBOURSEMENT EST ASSURÉ DANS NOTRE PLAN DE GESTION.

LA PRÉPARATION DU BUDGET EST DONC UN TRAVAIL COMPLEXE ET DIFFICILE. MAIS POUR QUI SAIT LIRE, CET AMONCELLEMENT DE CHIFFRES RÉBARBATIF TRADUIT BIEN L'EXPRESSION DE NOTRE VOLONTÉ. FAIRE LE MAXIMUM AVEC LE MINIMUM. ■

Réunion du Conseil Municipal

du 13 Décembre 91

Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU -
BREGES - DESVAGES - M^{me} PORTE -
MM. CRUEIZE - DEDIEU - GACHINOIS -
M^{me} FORGERON - MM. LATHIÈRE - BARBE -
M^{me} MANANT - VALLAT - DISCOUR - M. BONNET
Absents excusés : MM. JOBIT - THUILLIER
Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

1/ CONTOURNEMENT DU BOURG

Le Maire donne compte-rendu de la réunion du 11 décembre 91 concernant l'étude du contournement du bourg.

Cette réunion qui regroupait des représentants de la D.D.E., des bâtiments de France, du Conseil Général et quelques conseillers municipaux avait pour objet la présentation des trois études faites par les Services de la D.D.E. et du Conseil Général.

• 1^{er} tracé Ouest (1180 m), reliant la RD 42, en passant entre "l'École" et la voie SNCF, puis l'usine, et nécessitant un ouvrage d'art sur la Boème, un viaduc SNCF et un ouvrage supérieur SNCF : Coût HT 24 974 000,00 F.

• 2^{ème} tracé Ouest (3250 m) reliant la RD 107 et la RD 35 en passant par la grotte préhistorique, nécessitant 2 viaducs et 1 passage supérieur SNCF : coût HT 46 499 000,00 F.

• 3^{ème} tracé Est (4680 m) reliant la RD 12 à la RD 427 puis la RD 12, nécessitant un viaduc, un passage supérieur SNCF et un renforcement de la RD 427 : coût HT 26 465 000,00 F.

Le coût élevé de ces trois projets ne pouvant être supporté par le Département, le Conseil Général étudiera la possibilité de subventionner la commune pour une petite déviation empruntant les voies déjà existantes. Ce projet communal sera proposé à la commission Régionale des Sites.

2/ QUESTIONS DIVERSES

■ Centre Commercial - Boucherie - Salon de Coiffure

• Marché de maîtrise d'œuvre

Le Maire soumet le projet de marché de maîtrise d'œuvre concernant le nouveau projet portant sur la réalisation par la commune de deux locaux destinés à l'installation d'une boucherie et d'un salon de coiffure.

Le Conseil donne son accord sur ce projet de marché et la rémunération qu'il prévoit et autorise le Maire à signer tous documents utiles à sa conclusion.

• Mode de dévolution des travaux

Le Maire soumet le programme du nouveau projet de construction d'une boucherie et d'un salon de coiffure, dans le cadre de l'opération d'aménagement du bourg.

Le Conseil confirmant l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre à M. DESGREZ, architecte pour ce projet :

— approuve les éléments du programme concernant ce projet ;

— décide d'engager une procédure d'appel d'offres ouvert préalable à la passation des marchés ;

— reconduit, pour la commission d'appel d'offres, les représentants suivants :

- M. GERMON, Président

- M. TAMAGNA

- M. DEDIEU

- M. le Receveur Municipal

- M. le Représentant de la Direction de la Concurrence et de la Consommation.

- M. le Représentant de la Direction Départementale de l'Équipement

- M. DESGREZ, architecte chargé du projet

— autorise le Maire à signer tous documents utiles au lancement de l'appel d'offres.

• Dossier de consultation des entreprises

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil le dossier de consultation des entreprises relatif au projet.

■ Remembrement Plassac - Limites commune

Toutes les réponses des intéressés n'étant pas parvenues en mairie à ce jour, le Conseil décide le status-quo.

■ Personnel communal (cantines)

Le Maire présente la lettre adressée par une partie du personnel communal de la cantine concernant des problèmes relationnels entre le personnel.

Il expose les différents qui les opposent, et propose différentes solutions envisageables pour rétablir la situation :

- arrangement à l'amiable ;

- réorganisation des services ;

- création d'un poste de gestionnaire.

Le Conseil :

- exprime tout d'abord son regret quant à la formulation du courrier précité ;

- opte pour une réorganisation des services, vu l'impossibilité d'un arrangement à l'amiable.

- envisage l'éventualité de création d'un demi-poste de gestionnaire au restaurant scolaire (personnel, commandes, comptabilité, caisse des écoles...), dans le cas où la réorganisation des services n'apporterait pas satisfaction ;

- charge le Maire de la réorganisation des services pour le 1^{er} janvier 1992.

■ Révision des évaluations cadastrales

La commission communale des impôts s'est réunie en mairie le 20 novembre 1991 afin d'examiner la possibilité pour la commune d'opter pour la création d'un sous-groupe des terrains à construire.

Le Conseil décide de suivre l'avis de la commission communale et de ne pas créer le sous groupe proposé.

■ Travaux Départementale 12

Le Maire présente la lettre du Conseil Général en date du 3 juin 1991 concernant la participation de la commune à des travaux d'aménagement de la RD 12.

Le Conseil décide de participer financièrement aux travaux de pose de bordures et caniveaux sur la RD 12, à concurrence de 350 000 F.

■ Pont S.N.C.F. "le Maine Bertrand"

Le Pont SNCF du "Maine Bertrand" est en cours de réfection. Il s'avère nécessaire de déplacer la murette et un arbre jouxtant le pont et appartenant à M^{me} CHERRIER.

Celle-ci serait d'accord à condition de percevoir une indemnisation pour la reconstruction de la murette identique à celle existante et la replantation d'un arbre identique à celui arraché.

Le Conseil :

- accepte de verser une indemnité à M^{me} CHERRIER

- décide de financer l'achat et la plantation de l'arbre demandé.

La SNCF s'engage à prendre en charge la reconstruction de la murette.

■ Ordures ménagères

Le Conseil décide d'annuler plusieurs redevances 1991 d'ordures ménagères :

■ Chemin rural "La Péreuse"

M. COLOMBIER Jean-Jacques, propriétaire à "La Péreuse" a demandé le déplacement du chemin rural de "La Péreuse".

Le Conseil donne un avis favorable à l'inscription de cette demande lors d'une enquête publique. L'autorisation ne pourra être délivrée qu'après résultat de cette enquête.

■ Exploitation carrières grès ferrugineux

Le Maire fait part de la demande formulée par les Ets CESAR-LAFAURE pour l'insertion de zones d'exploitation de carrières de grès ferrugineux, dans le P.O.S. lors de la révision de celui-ci.

La demande et l'engagement du demandeur étant jugés incomplets, le Conseil décide de surseoir à toute décision.

■ Subvention S.C.M.

Le Maire rappelle que lors du vote du budget primitif communal 91, il a été omis d'inscrire la somme de 6 000 F. à l'article 657 (subventions) au profit du SCM Mouthiers.

Afin de rectifier cette omission, le Conseil décide de régler au SCM ladite somme que le SCM facturera à la commune sous forme d'heures de travail effectuées par le CES SCM pour le compte de la commune.

■ Informatique écoles

Le Conseil :

- accepte de régler la maintenance, pour l'année 92, du matériel informatique de l'école élémentaire ;

- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir entre le C.R.D.P. et la commune.

■ Recettes locales des impôts

Le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu en mairie émanant de la Fédération des Syndicats viticoles de crus de Cognac, informant les mairies de la suppression prochaine des recettes locales des impôts et de ses conséquences.

Le Conseil décide d'apporter son soutien à l'Association des Maires de France qui désapprouve ce projet. ■

S.C. MOUTHIER FOOT

Infos

le S.C. Mouthiers Football propose aux Pupilles et aux Minimes le Samedi 22 Février 1992 une journée "Foot".

Cette journée sera assurée par MM. LASNIER et COMBEAUD avec la participation du conseiller technique départemental M. Jean AUDEBERT, d'une personne de la commission d'arbitrage ainsi que les personnes participant à l'école de football du S.C.M.

Cette journée aura lieu de 9h à 18h et se décomposera de la manière suivante :

9h - 12h	Initiation arbitrage et initiation technique
12h 30	Repas offert à tous les participants
14h - 15h	Repos avec diffusion de cassettes sur grand écran
15h - 17h 30	Rencontres



LOTO de l'école de Foot du SCM Mouthiers

Samedi 22 Février - à 20h 30 à la Salle polyvalente

1 Mini-Chaine - 1 Aspirateur -
Huitres - Montres - Pin's - Radio -
Survêtements - Tee-Shirts - 1 Blouson
Jean - Ballons - Repas Restaurants etc...

Parties Enfants

TOMBOLA DU DISTRICT

• Résultats

0099882 (1 polo) - 0006115 (1 polo) - 0023780 (1 salon) - 0086991 (1 salon) -

Les numéros suivants gagnent une T.V. couleur :
0102105 - 0090740 - 0044888 - 0017745 -
0080029 - 0078667

Les numéros suivants gagnent un magnétoscope :
0024401 - 0053199 - 0104023 - 0044060

Les numéros suivants gagnent un balladeur :
0087552 - 0065189 - 0056593 - 0027803 -
0103868 - 0059673 - 0056235 - 0062231 -
0011378 - 0064249 - 0025695 - 0001233 -
0054292 - 0091204 - 0090158 - 0061354 -
0068782 - 0092933 - 0012175 - 0066079 -
0035031 - 0051931 - 0064082 - 0010656 -
0075820 - 0088213 - 0056265 - 0004657 -
0081378 - 0105022 -

Les numéros suivants gagnent un radio réveil :
0026828 - 0097688 - 0045055 - 0026722 -
0102151 - 0030107 - 0104358 - 0064840 -
0066059 - 0107107 - 0100139 - 0006471 -
0010886 - 0088131 - 0049549 - 0106299 -
0102135 - 0042395 - 0052222 - 0003199 -
0089773 - 0074577 - 0009091 - 0015167 -
0075402 - 0007548 - 0073355 - 0001771 -
0028207 - 0004721 -

• Tombola interne aux licenciés

1 Survêtement : ROBERT Michaël

1 Survêtement : CHERPY Médy

1 Survêtement : BOUTINON Julien

1 Tee-Shirt : LECARDONEL

1 Tee-Shirt : PLAT

1 Maillot : BODIN Cyril

1 Tee-Shirt : COMBY Tony

1 Maillot : PARILLAS

1 Tee-Shirt : BORDRON R.

1 Tee-Shirt : ESCANDE S.

1 Tee-Shirt : FAYOUX E.

1 Ballon : BENACEUR A.

1 Tee-Shirt : BENACEUR M.

1 Caleçon : NANGARD L.

1 Caleçon : MERCEAU A.

1 Caleçon : TRICHARD F.

PIN'S : GOUARD - ALENDETTE - POTIER -
BOURDAREAU - MOUSSEAU - GANTHIA
SALAA - LUCAS - REZEAU - BONNET
HERBRETEAU - COMTE - FAURE - BENOIT
MICHAUD - PLAT - VINSONNEAU - GUIBERT
LASNIER

Bravo à tous. Merci de votre participation et Bonne Année !

Le Bureau

PROPOSITIONS FORMULÉES PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUARISSAGE

1/ La commission départementale a exprimé le vœu que la fixation d'un nouveau tarif de l'enlèvement pour 1992 n'intervienne qu'après examen des comptes, arrêtés au 31 décembre 1991, des sociétés d'équarissage incluant sociétés d'enlèvement et sociétés de transformation.

2/ Cette instance souhaite être saisie, dans le cadre de l'article 266 du code rural, sur les secteurs géographiques affectés aux sociétés concessionnaires, afin de formuler le cas échéant des propositions en vue de l'attribution de ces zones.

3/ La commission demande qu'une caisse de mutualisation soit constituée et abondée par des fonds provenant des collectivités territoriales et de la profession agricole. L'organisme gestionnaire devra être désigné. La mise en place de ce système sera entreprise, dès le début de 1992 et en étroite concertation, par les représentants de l'État, du département, des communes et de la chambre d'agriculture.

4/ Dans l'attente du fonctionnement de cette caisse, la SOTRAMO procède depuis le 16 décembre à l'enlèvement des cadavres sans en facturer le coût

aux éleveurs. Elle se fera ultérieurement rembourser par la caisse de mutualisation.

L'ensemble de ces dispositions devrait permettre de régler provisoirement le problème de l'équarissage, puis de lui apporter, dans un second temps dès 1992, des solutions plus durables. Dans cette attente, et tant que l'examen des comptes des sociétés n'aura pas été effectué, le tarif pour 1991 soit 46 F. HT par enlèvement sera provisoirement prorogé jusqu'au 31 mars 1992. ■

M.J.C. INFOS

ÉCHOS

■ Après le réveillon de la Saint-Sylvestre

ÉCHOS DES ORGANISATEURS

Pour le réveillon de la Saint-Sylvestre l'équipe d'une vingtaine de jeunes de la MJC a pu accueillir cent vingt personnes dans la salle polyvalente de Mouthiers.

Ces 14-20 ans ont su offrir une excellente soirée à tous leurs convives. Comment aurait-il pu en être autrement ? En effet, les jeunes avaient tout organisé : de la composition du repas préparé par Monsieur PÉROT de Blanzac à l'animation en passant par la décoration et surtout le service, qui fut, paraît-il, remarquable !

(Confiance : nous avons pris grand plaisir à tout ceci !). Rappelons que ces jeunes bénéficient d'une bourse à la MJC, leur permettant d'aller aux week-ends ski de la MJC ou de se financer les activités de leur choix.

ÉCHOS DES CONVIVÉS

Coup de chapeau les jeunes ; votre travail a été très apprécié : vous avez su donner à la salle un air de fête inhabituel, la décoration était vraiment réussie, le repas excellent et votre présence très agréable.

Être servis par des jeunes, très en beauté, est un véritable plaisir ! Merci.

■ La Chorale

"Les chœurs de Boème" ont participé le 21 décembre à l'auditorium de musique au concert donné pour les "restos du cœur" et a animé la messe de la nuit de Noël dans l'église Saint-Martial à Angoulême avec la chorale "Arcana de Ruelle" et les "gosses d'Angoulême".

■ Le Centre de Loisirs

Il a fonctionné pendant les vacances de Noël avec un peu plus de trente enfants. Des activités, bien spécifiques à la période de Noël ont été proposées à la grande satisfaction des enfants : fabrication de bottes de Nël, réalisation d'une maison de pain d'épice, concours de maquillage, jeux, danses, etc... on a bien fait la fête !

■ A propos du film "Mon Père, ce Héros"

Il devait passer à la MJC le 26 décembre 91... et puis, la séance a du être annulée. Les membres du bureau et le directeur de la MJC vous demandent de les excuser ! Les bobines du film ne sont jamais arrivées à Mouthiers... en cette période de Noël si mouvementée, le Père Noël a du faire une erreur dans sa distribution !...

■ Des nouvelles de la danse

• La danse classique animée par Ghislaine Cohen est toujours très dynamique. Il existe quatre cours soit environ trente cinq enfants inscrits. Les cours ont lieu le mercredi après-midi.

• La danse contemporaine par Marlène KOOF concerne aussi bien les adultes que les enfants.

Il existe à l'heure actuelle deux cours :

- un cours pour adultes le lundi soir de 20h 30 à 22h. Huit à neuf jeunes femmes sont inscrites.

- un cours pour enfants le lundi soir de 16h 30 à 17h 30. Quelques enfants sont inscrits, malheureusement trop peu pour dynamiser le groupe.

Nous vous invitons vivement à vous inscrire à ces cours. Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année. Il suffit de s'adresser au secrétariat de la MJC tous les jours entre 14h et 18h. Tél. 45 67 84 38.

S K I

2 Week-ends à la neige

- 15/16 Février 92
- 21/22 Mars 92



à Piau Engaly au chalet "Les Isqles" à Tramezaygues

Départ Vendredi soir 19h place de la gare

Prix 380 F.

550 F. avec les remontées mécaniques

— Réservez vite !! —

EXPOSITION

Des nus de Marie-Claire BERTRAND

- dessins
- aquarelles
- sanguines
- huiles

du 7 au 23 février à la MJC

RAPPEL

Samedi 8 Février

Coupe Populaire

PING-PONG

Salle Polyvalente

ÉCHECS

Tous les samedis soir à 20h 30
à la MJC (Salle de réunion)

Débutants
Joueurs confirmés

A noter : Nouveau numéro de téléphone
du Centre de Formation : 45 67 81 33

PROGRAMME DU CENTRE DE LOSIRS

Mercredi 5 février : Différents ateliers manuels et piscine
Mercredi 12 février : Ateliers manuels et chasse au trésor
Mercredi 19 février : Construction d'instruments de musique et jeux extérieurs

Première semaine de vacances : (du 24 au 28 février).

Les activités de la semaine seront axées principalement sur le thème du spectacle et plus particulièrement du théâtre de marionnettes.

Le Vendredi 28 Février à 18h, tous les parents sont invités à la salle de la MJC à voir le spectacle présenté par leurs enfants (marionnettes, histoires, chants, danses, etc...).

D'autres activités seront proposées pendant la semaine :

- Jeux • Vidéo • Poney • Activités manuelles

Deuxième semaine de vacances :

(du 2 au 6 mars).

Thème de la semaine : découverte des animaux et de la nature — carnaval —

- préparation de costumes et de masques
- journée carnaval
- piscine
- découverte des cerfs et lapins angoras (visites)
- concours de dessins d'animaux.



NOUVELLE ACTIVITÉ de la MJC

La MJC Jules Berry lance une nouvelle activité... une bonne nouvelle pour les gourmets :

UN CLUB D'ŒNOPHILES.

Vous pourrez y apprendre tous les secrets de la fabrication des vins, les mariages judicieux des vins et des mets, la reconnaissance des crus à travers la dégustation etc...

Réunion d'informations : jeudi 13 février à 20h 30 à la MJC.

THÉ DANSANT

à Mouthiers

Dimanche 9 Février
à 15h

Chœurs
de
Boème



La Chorale "Les Chœurs de Boème"
vous invite au Concert qu'elle donne le 9 février 1992 à 15h dans
la salle polyvalente, ainsi qu'au thé dansant qui fera suite.

Pâtisseries - Boissons chaudes et fraîches

UNE LOTERIE DONT LE PREMIER LOT SERA UN JAMBON

ENTRÉE : 20 F.

CYCLOTOURISME

SORTIES DE FÉVRIER / MARS

- **Le 9 Février à 9h :**
55 km : Roulet, Sireuil, Hiersac, Jarnac, St-Même les Carrières, Châteauneuf, Mouthiers.
40 km : Sép. Hiersac, Châteauneuf, Mouthiers.
- **Le 16 Février à 9h :**
60 km : Dignac, Rougnac, Charras (D96), Combiers (D25), La Rochebeaucourt, Mouthiers.
50 km : Sép. Charras, Villebois-Lavalette, Mouthiers.
- **Le 23 Février à 8h 30 :**
70 km : Blanzac, Jurignac, Châteauneuf, Hiersac, Trois-Palis, Saint-Michel, Mouthiers.
55 km : Sép. Hiersac, Nersac, Mouthiers.
- **Le 1^{er} Mars à 8h 30 :**
70 km : Puy-moyen, Sainte-Catherine, Marthon, Grassec, Dignac, Mouthiers.
45 km : Sép. Boueux, Dignac, Mouthiers.

- **Le 8 Mars**
Compétition VTT : Boucles de la Boème

LA CAF EN DIRECT

Il est possible d'obtenir toutes informations utiles de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente en utilisant le service MINITEL mis à la disposition de tous gratuitement à la MJC, aux heures d'ouverture du bureau. ■



• **RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS**
MJC Jules Berry - 3, place de la Gare

• **PERMANENCES :**
du lundi au jeudi : de 14h à 18h
le Vendredi : de 14h à 20h

TÉLÉPHONE : 45 67 84 38
45 67 81 33 (Centre de formation)


CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES
 Grand-Rue
 16440 MOUTHIER-SUR-BOËME
 Tél. : 45 67 82 85

RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES
J.-P. MANANT
 16440 Mouthiers-sur-Boëme
 Tél. : 45 67 92 44

FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES
JOBIT J.-P.
 Pompes funèbres - Articles funéraires
 LA COURONNE
 Tél. 45 67 49 21

Entreprise S. SIMÉONI
 Maçonnerie - Couverture
 Carrelage
 Neuf et Rénovation
 Plans - Devis
 Le Brisset. 16440 Mouthiers
 Tél. 45.67.92.26

TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 FER - BOIS - PVC - ISOLATION
 DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
 MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
 — DEVIS GRATUIT —
Sarl RICHON-DELAUNAY
 ZE Les Rentes
 LIVRAISON 16440 MOUTHIER
TÉL. 45 67 85 06


 Garage **MANON Christian**
AGENT RENAULT
 La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme
☎ 45 67 92 02
 • Réparation toutes marques
 • Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

Dans votre commune
Chaussures
DEDIEU
ACHETEZ A MOUTHIER
 Choix, prix et qualité
 Tél. : 45 67 92 06



PiC et PAC
 mon nouveau marché
 Rue de l'Église
 MOUTHIER
 Tél. : 45 67 85 67

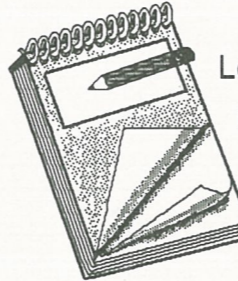
PLATRERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS
GENDRON Dominique
 Les Agriers
 16440 MOUTHIER
 Tél. 45 67 88 03

CINÉMA
Jeudi 20 février
 20h 30
 Salle de la MJC
 Titre non communiqué

■ La personne qui a échangé sa petite canne le Dimanche 19 janvier lors du repas des aînés, contre une canne de 0,88 m est priée de téléphoner au 45 67 82 48 afin de réparer son erreur.

DONNEURS DE SANG
 L'Amicale du canton de Blanzac vous invite à venir nombreux à son Assemblée Générale qui se tiendra le **Dimanche 23 février à 14h 30 Salle des Vieux Chais à Blanzac.**

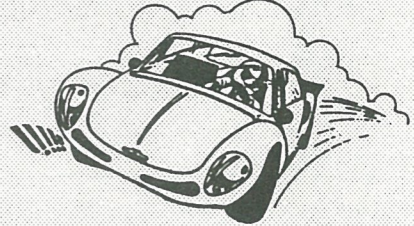
CLUB DES AÎNÉS MONASTÉRIENS
 Le repas d'amitié du Club "Les Monastériens" se fera Dimanche 16 février à 12h 30 au Restaurant de la Gare à Mouthiers.
 Participation aux frais : 100 F.
 Inscription avant le 7 février auprès de M. BOUSSEAU ou M^{me} SELLER le vendredi au Club.


 Le Roseau de la Boëme informe les Pêcheurs de Mouthiers que le dépôt des cartes est transféré au café-restaurant de la Gare.

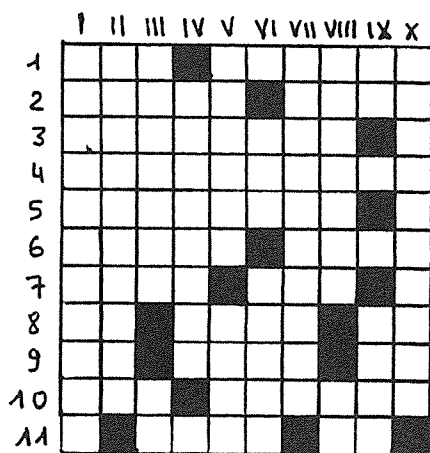
TOURBIÈRE & LOISIRS
 Un alvinage de carpes et de gardons a été effectué.
 Prix des cartes :
 • à l'année : 60 F.
 • la journée : 20 F.
 Ces cartes sont disponibles à la mairie et chez M. CLAPAUD (bar-restaurant).
 Les journées du 17 et 24 mai 1992 seront réservées par le Comité d'Entreprise des Papeteries de La Couronne pour leur concours de pêche annuel.
 Toute l'équipe de l'Association Tournières et Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année 1992.

■ Jeune femme cherche à faire du ménage à domicile chez des personnes âgées et possède véhicule pour se déplacer.
 Téléphoner au 45 67 95 24 (heures repas)

■ Si à la suite de la sécheresse de ces dernières années, vos constructions vous semblent présenter des anomalies (fissures) veuillez vous faire connaître au secrétariat de mairie.

Dimanche 5 Avril
 à Mouthiers
du Grand Frisson
avec les FADAS

"casse de voitures assuré"
 organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 15 Mars
EXPOSITION DES COLLECTIONNEURS
 organisée par le Comité des Fêtes
 Pour tous renseignements contacter :
 CAPLOT Serge au 45 67 82 09
 VINSONNAUD Patrick au 45 67 80 84



Solution dans le prochain numéro

HORIZONTALEMENT :

- 1- Fait l'avancement. Attirant ou attiré.
- 2- Ses protégées font parfois preuve de sagesse. Fait chanter le coq.
- 3- Le Cœur en fait partie.
- 4- Avec eux on ne devrait pas s'ennuyer.
- 5- Réservé aux adultes.
- 6- Désavoua. Peut partir.
- 7- Éternels aux îles. Noir et blanc.
- 8- Au calendrier. Voulut faire sauter. Métal
- 9- Personnel. Un oiseau qui ne vole pas. Interpellation.
- 10- Cardinal. Vercingétorix s'y rendit.
- 11- Atomes. Vient de subir une défaite.

VERTICALEMENT :

- I- Vous en êtes toutes, Mesdames, paraît-il
- II- Font quelquefois perdre la tête.
- III- D'un certain rose. En tirant mais pas en poussant.
- IV- La déchéance de l'homme.
- V- 2000 Corses. Ses élèves doivent avoir le sens de l'orientation.
- VI- Qui est en désordre. Leurs sculptures voyagent beaucoup.
- VII- De sacrés sauteurs.
- VIII- Sans décorations. D'accord.
- IX- Exceptionnel pour un bonbon. État d'Amérique.
- X- Registres vocaux.

**CALENDRIER
des FÊTES**

FÉVRIER

- Dim. 2 Repas de la Chasse
- Vend. 7 Tarot du Tennis
- Sam. 8 Coupe de Ping-Pong
- Dim. 9 Concert Chorale et Thé Dansant
- Sam. 15 Concert Chorale (Forum Angoulême)
- Sam. 15/Dim. 16 Week-end au ski MJC
- Dim. 16 Repas d'amitié Les Monastériens
- Jeu. 20 Ciné MJC
- Sam. 22 Loto du Foot
- Dim. 23 Assemblée Générale des Donneurs de Sang (à Blanzac)

MARS

- Sam. 7/Dim. 8 VTT - 4^{ème} Boucle de la Boème
- Sam. 14 Assemblée Générale de la MJC
- Dim. 15 Exposition de collections Comité des Fêtes
- Jeu. 19 Cérémonie du Souvenir (FNACA)
- Sam. 21 Carnaval - Don du Sang



*Le prochain
bulletin*

Il paraîtra début Mars. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 février. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.